

**Arr t  n 25 09 07 P**  
**Arr t  portant composition du jury de dipl me 24-25 du Master d localis  au Luxembourg**  
**Domaine « Sciences, Technologie, Sant  », Mention « Informatique »,**  
**Parcours « Data sciences, infrastructure cloud et s curit  »**  
**de l'Universit  de technologie de Belfort-Montb liard**  
**Et de la Chambre des salari s du Luxembourg**

**Le directeur**

*Vu le Code de l' ducation, et notamment ses articles R 715-9 et suivants ;  
Vu le d cret n 2018-1189 du 19 d cembre 2018 relatif aux universit s de technologie et modifiant le code de l' ducation ;  
Vu l'arr t  minist riel du 16 juillet 2021 portant nomination du directeur de l'UTBM,  
Vu les statuts de l' tablissement ;  
Vu le r glement des  tudes Masters de l'ann e universitaire 2024-2025.*

**Arr te**

**Article premier :**

Le jury de dipl me pour la 2 me ann e du Master d localis  au Luxembourg, Domaine « Sciences, Technologie, Sant  », Mention « Informatique », Parcours « Data sciences, infrastructure cloud et s curit  » de l'Universit  de Technologie de Belfort-Montb liard et de la Chambre des salari s du Luxembourg, pour l'ann e universitaire 2024-2025, est compos  comme suit :

**Pr sident du jury :** Amir HAJJAM EL HASSANI

**Membres du jury :**

- Frederic HOLWECK
- Florence TYNDIUK
- Myl na RUNGE (CSL)

**Article 2 :**

Le jury de dipl me pour la 2 me ann e du Master d localis  au Luxembourg, Domaine « Sciences, Technologie, Sant  », Mention « Informatique », Parcours « Data sciences, infrastructure cloud et s curit  » de l'Universit  de Technologie de Belfort-Montb liard et de la Chambre des salari s du Luxembourg, pour l'ann e universitaire 2024-2025, se r unira le :

- **Lundi 29 septembre 2025   11h00 – UTBM, Campus de Sevenans**

**Article 3 : Transmission, Publication et Exécution**

Le directeur général des services de l'UTBM est chargé de l'exécution du présent arrêté ainsi que de sa transmission à la Rectrice de région académique Bourgogne-Franche-Comté, Chancelière des universités.

Après transmission, le présent arrêté sera publié sur le site internet de l'UTBM et sur son portail d'information interne.

Sevenans, le 11 septembre 2025

Le Directeur de l'UTBM,  
Ghislain Montavon

